



CONSEIL DU 10^e ARRONDISSEMENT
25 mars 2025 – 18h30

Vœu présenté par les élu-e-s de la majorité municipale, sur proposition des élu-es du groupe Paris En Commun, relatif à la condamnation des violences de l'extrême droite

Considérant l'agression dont ont été victimes des militants de l'association Young Struggle, le 16 février dernier, dans les locaux de l'Association culturelle des travailleurs immigrés de Turquie (ACTIT) au 54 rue d'Hauteville par un groupe d'une vingtaine de militants d'extrême droite, dont six ont pu être interpellés moins de 24h après les faits par les forces de police ;

Considérant que cette agression innommable s'ajoute dans notre arrondissement à une autre agression survenue en décembre 2022 devant la Salle de Consommation à Moindres Risques et revendiquée par le groupuscule Argos, créé suite à la dissolution de Génération Identitaire, mais aussi aux inscriptions à caractère raciste subies par l'Assemblée citoyenne des originaires de Turquie (ACORT) en novembre 2020 ;

Considérant la marche du Comité du 9 mai organisée dans les rues de Paris le 6 mai 2023, au cours de laquelle plus de 500 personnes ont défilé cagoulées en arborant des symboles faisant directement référence au nazisme ;

Considérant que, selon le Directeur Général de la Sécurité Intérieure, la mouvance d'ultra droite, forte d'environ 2000 personnes sur le territoire français, engendre un risque terroriste croissant dans les démocraties occidentales ;

Considérant que le 10^e arrondissement, territoire d'accueil riche de plus de 70 nationalités différentes dans sa population, porte des valeurs d'égalité, de tolérance, de laïcité et d'intégration et que ses élus ont toujours affirmé leur refus de la violence en politique, aujourd'hui principalement alimentée par des groupuscules d'extrême droite ;

Considérant que cette agression s'inscrit dans un contexte, au sein des démocraties occidentales, de banalisation des discours racistes, xénophobes et du repli identitaire, parfois porté, cautionné ou minimisé par des représentants politiques qui relevaient jadis de l'arc républicain ;

Considérant à cet égard que la réaction du Ministre de l'Intérieur, intervenue deux jours après l'agression lors des questions au gouvernement du 18 février 2025, renvoyant dos à dos les violences de l'extrême droite et les violences de l'ultra gauche, est symptomatique de ce relativisme.

Le Conseil du 10^e arrondissement, en soutien aux victimes de l'agression du 16 février dernier et à l'ensemble des habitant-es profondément choqués par cet évènement, émet le vœu que :

- **L'Etat prenne toutes les dispositions nécessaires pour renforcer la protection de la population ainsi que le tissu associatif et militant du 10^e arrondissement face aux menaces de violences d'extrême droite.**